



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 Novembre 2023

Etrangers délinquants : 123 individus renvoyés du territoire national la semaine dernière, dont 32 dans le Rhône et la métropole de Lyon.

Conformément aux instructions de grande fermeté de Gérard DARMANIN, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, 123 étrangers délinquants et/ou radicalisés ont été renvoyés du territoire national la semaine dernière, dont 32 dans le Rhône et la métropole de Lyon. Parmi eux :

- I.S, 28 ans, condamné à 30 mois de prison pour harcèlement de personne, menace de mort, violence en réunion enlèvement et séquestration. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- N.V., 22 ans, connu des services de police pour vols, vol aggravé, conduite sans permis, sans assurance et sous l'emprise de stupéfiants. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- R.J., 41 ans, condamné par la justice pour vol en récidive. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- V.M., 49 ans, connu des services de police pour vol et recel. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- N.L., 26 ans, connu des services de police pour menaces de mort et violation de domicile. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- H.K., 36 ans, connu des services de police pour vols à l'étalage. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- H.B., 31 ans, connu des services de police pour vol par effraction et recel. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- I.D., 41 ans, connu des services de police pour rébellion, outrage, refus de se soumettre aux vérifications et violence en état d'ivresse. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- T.R., 26 ans, connu des services de police pour trafic de stupéfiants. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- A.E., 27 ans, connu des services de police pour vols. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- P.H., 39 ans, connu des services de police pour trafic de stupéfiants. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- D.O., 23 ans, connu des services de police pour trafic de stupéfiants. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- C.E., 23 ans, connu des services de police pour trafic de stupéfiants. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- I.C., 31 ans, connu des services de police pour harcèlement et vols avec violences. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- G.R., 27 ans, connu des services de police pour port d'arme prohibé, recel de vol et conduite sans permis sous l'emprise de stupéfiants. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- B.G., 20 ans, connu des services de police pour trafic de stupéfiants. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- M.E., 21 ans, connu des services de police pour trafic de stupéfiants et association de malfaiteurs. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- L.B., 30 ans, connu des services de police pour trafic de stupéfiants. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- P.E., 29 ans, connu des services de police pour trafic de stupéfiants. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- H.D., 26 ans, connu des services de police pour trafic de stupéfiants et association de malfaiteurs. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- X.E., 27 ans, connu des services de police agression sexuelle sur mineur et dégradation de bien privé. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- L.D., 30 ans, connu des services de police pour conduite sous l'emprise de stupéfiants. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- G.R., 27 ans, connu des services de police pour port d'arme prohibé, recel de vol et conduite sans permis sous l'emprise de stupéfiants. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- M.E.A, 40 ans, condamné par la justice à trois reprises pour violences conjugales, vol avec violence en récidive, usage de stupéfiant et conduite d'un véhicule malgré annulation du permis et sous l'emprise de stupéfiant, outrage et menace de crime sur personne dépositaire de l'autorité publique, usage de stupéfiant en récidive, conduite de véhicule sous stupéfiant, harcèlement moral, altération de santé physique ou mentale sur sa nouvelle compagne, dégradation de son véhicule et violence sur conjoint. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- A.C., 26 ans, connu des services de police pour vol et vol aggravé avec violences. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- M.S., 32 ans, condamné à 3 ans de prison pour violence sur mineur, vol en réunion et violences sur conjoint. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- E.H., 19 ans, condamné à 10 mois de prison pour vol avec violence et escroquerie. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- M.A.B.M.Z, 42 ans, connu des services de police pour port d'arme prohibée, outrage, rébellion et violences. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- J.M., 26 ans, connu des services de police pour recel de bien provenant d'un vol. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- S.C., 33 ans, condamné à 8 mois de prison pour exhibition sexuelle et connu des services de police pour agression sexuelle. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- A.B., 31 ans, connu des services de police pour de multiples vols dont certains aggravés et pour recel. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- H.S., 23 ans, connu des services de police pour vol avec violence et vol à l'étalage. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine.